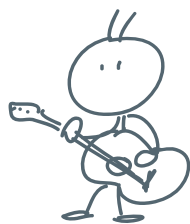




Code stage F9

Autisme et Loisirs



Les difficultés particulières liées à l'autisme se retrouvent au niveau de l'imagination et de la compréhension sociale, fonctions nécessaires à l'élaboration de situations de jeux. Un enfant atteint d'autisme a de grandes difficultés à initier un jeu ou avoir spontanément des activités ludiques et jouer avec d'autres enfants. Il est donc nécessaire, dès le plus jeune âge, d'apprendre à l'enfant des activités de jeux, de façon indépendante, cela favorise son épanouissement et améliore la vie dans la famille.

Ce domaine est également très important à l'âge adulte. Dans les établissements pour adultes (FAM, MAS, etc..), les périodes où les résidents ne sont pas impliqués dans des activités encadrées par des accompagnants, sont très importantes : savoir s'occuper seul dans les temps libres, avoir des activités de loisirs, seul ou en groupe, participe à l'épanouissement des adultes atteints d'autisme. L'amélioration fonctionnelle des aptitudes de relation et d'indépendance dans les loisirs augmente les possibilités d'intégration dans la communauté.

Programme

Jour 1 – 7 heures

Introduction théorique
Les Loisirs : définition et importance
Les difficultés des personnes avec autisme
Comment développer les loisirs chez les personnes avec autisme ?
Evaluation du fonctionnement général
Evaluation de la communication
Evaluation des intérêts
Evaluation du niveau cognitif du jeu
Evaluation du niveau social du jeu

Jour 2 – 7 heures

Comment choisir une activité de loisir ? (Introduction à la valorisation des rôles sociaux)
Comment apprendre une activité de loisir ?
Structuration
Analyse de tâche
Adaptation du matériel
Analyse de situations concrètes : analyse des évaluations, élaboration d'un programme, description détaillée des activités et des procédures d'enseignement
Descriptions précises et concrètes d'activités adaptées

Objectif


A l'issue de cette session, le stagiaire sera en mesure de développer les évaluations informelles dans le domaine des loisirs, de sélectionner les priorités pour les activités à proposer aux personnes avec autisme en fonction des résultats de l'évaluation, de l'âge et de leurs goûts et intérêts.

Infos

 Dates :
7 et 8 juin 2018
8 et 9 octobre 2018

 Durée : 14 heures

 Lieu : PARIS

 animateur :
Ginette BERNIER, Consultante en Autisme (Canada)
B.A. Psy. D.E.S.S. Autisme

Tarifs

Professionnel : 360 euros

Profession libérale : 300 euros

(tarif hors frais déplacement, repas, hébergement du stagiaire)

Intra établissement :

Nous contacter